



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE

Compte-rendu de la réunion du mardi 10 avril 2018 A 17H30

Salle de réunion 47- 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Saison sportive 2017/2018 : Financement de L'évènementiel sportif.
2. Attribution de subventions pour couvrir les charges des équipements socioéducatifs.
3. Financement de deux projets étudiants.
4. Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives.
5. Organisation de la 3^{ème} édition du festival de la jeunesse en Moselle, Canap#3.
6. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets jeunes.

-
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire :
 - Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
 - Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
 - Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT, du service Développement des pratiques sportives
- Monsieur Alexis BESSE, Chargé de mission du service Jeunesse

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée

La séance s'ouvre à 17h30 avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{ème} point : Saison sportive 2017/2018 : Financement de L'évènementiel sportif.

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 12 000 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- L'organisation des Championnats de Kayak Descente en National 2 les 7 et 8 Juillet prochains par le Kayak Club de Metz sur le bassin de la Pucelle. Le club messin a été choisi par la Fédération Française pour l'accueil de cette compétition dont l'ambition première sera de faire découvrir Metz comme un haut lieu du Canoë-Kayak Français et de ses disciplines associées. Ses infrastructures sportives, touristiques, routières, universitaires et la qualité du bassin d'eaux vives reconnues en font un site de choix. A cette occasion plus de 400 participants venus de toute la France seront attendus à Metz. (2 000 €).
- Le semi-marathon "LA TEMERAIRE" organisé par l'Association messine TAHRI-ITEN le 30 juin prochain. Cet évènement sportif proposera une course pédestre populaire sur une distance 21km100 le long de la Moselle avec un départ rue Trou aux Serpents à Metz prévu à 19h00 et une arrivée dans le parc Walygator. Les objectifs de cette nouvelle épreuve sportive seront d'une part de répondre à une forte attente au niveau des coureurs depuis la disparition du semi de Metz, et d'autre part de proposer une course atypique (nocturne) et complémentaire au Marathon Metz Mirabelle avec un parcours roulant sur le bord de la Moselle et de nombreuses animations tout au long du tracé (groupes, artistes locaux et concert). Plus de 3 000 personnes seront attendues sur l'ensemble des épreuves (semi-marathon, course relais, courses enfants, color-run). Une conférence de presse sera également organisée à l'Hôtel de Ville en présence du parrain de l'épreuve Yohann DINIZ, Triple champion d'Europe du 50 kilomètres marche, Champion du monde à Londres. Le départ de l'épreuve sera donné par le parrain accompagné du Maire de la Ville hôte. (10 000 €).

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Jacques TRON

2^{ème} point : Attribution de subventions pour couvrir les charges des équipements socioéducatifs.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative et la mise en œuvre de projets socioéducatifs sur les quartiers, la Ville de Metz met à disposition de certaines associations des

équipements dédiés. Les conventions de mise à disposition signées entre la collectivité et les structures associatives précisent les modalités de cette démarche et notamment les contours des engagements financiers de la municipalité.

Plus précisément, la Ville de Metz attribue chaque année, sur la foi des factures présentées par l'association, une subvention permettant la prise en charge du coût des fluides et de celui lié à l'entretien des bâtiments de l'exercice précédent.

C'est pourquoi, il est proposé le versement des subventions permettant aux associations concernées d'assumer les frais de gestion pour l'année 2017 des 18 équipements socioéducatifs mis à leur disposition pour un montant total de 409 390 €.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Margaud ANTOINE FABRY

3^{ème} point : Financement de deux projets étudiants.

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé de soutenir deux projets portés par des associations étudiantes :

1) **L'Association Université Metz Athlétic Club (U-MAC)** a organisé en 2017 une compétition de course pédestre, compétition qui avait réuni 400 coureurs, qu'ils soient étudiants, professeurs des Universités ou personnels techniques. La deuxième édition du «Saulcy Running Day » sera organisée pour la première fois durant deux jours, les 09 et 10 mai 2018. Le 09 mai une soirée conférence sport santé avec Bouabdellah Tahri, repas et spectacle de Julien Strelzik, sera proposée pour 200 personnes à la salle Saint-Exupéry de Woippy. Le lendemain à l'Ile du Saulcy et au plan d'eau la course réunira 500 coureurs autour d'une cause caritative et 1€ par dossard sera reversé au profit de l'association « France maladie de Lime », maladie dont le Président de l'association est atteint. Il est proposé d'accorder une aide financière de 500 € sur un budget global de 43 242 € (dont 19 400 € de bénévolat valorisé). Ont également été sollicités l'Université de Lorraine et son Fonds de Soutien aux Initiatives Etudiantes - FSDIE - à hauteur de 14 000 €, l'UFR MIM pour 1 000 € et des mécénats et dons pour 2 740 €.

2) **L'Association étudiante IFamily** a organisé en 2017 et pour la première fois à Metz une conférence faisant partie du cycle mondial des conférences TEDx sur le thème « Changer de vie ». Cette année une conférence sera organisée le 26 avril à l'amphithéâtre de l'IFA sur la thématique « Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible. ». Il est proposé d'accorder une aide financière de 500 € sur un budget global de 9 750 € 6 253 € d'aides privées ayant été sollicitées, ainsi que 500 € de la Métropole, de la Région GrandEst et du Conseil Départemental de Moselle.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Nadia SEGHIR

4^{ème} point : Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives.

La Ville de Metz soutient et valorise la vie associative, tant pour les grandes structures qui animent un équipement socioculturel pour tout un quartier, que pour les associations de plus petite taille dont les actions ont une importance capitale dans le renforcement du lien social, la promotion de la citoyenneté et les manifestations visant à faire connaître des jeunes talents ou à rassembler les habitants autour d'un moment festif. A ce titre, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **42 450 €**.

Subventions de fonctionnement

L'association **Pas Assez** gère et anime un local associatif unique dans le paysage messin. A la fois salle de concert pour les artistes amateurs, lieu de rassemblement autour de discussions thématiques citoyennes, de soirées jeux ou chants, la structure est dotée d'un bar associatif qui promeut les produits locaux et ne sert aucun alcool fort. L'association intervient également en milieu scolaire et dans les structures socioculturelles pour animer des ateliers autour des musiques du monde. Enfin, elle assure la gestion et les permanences de « La Boussole », boutique collective éthique et équitable où plusieurs associations peuvent proposer à la vente des produits artisanaux assurant une rémunération juste des artisans. Pour l'année 2018, une subvention de fonctionnement est proposée pour un montant de 11 650 €.

Financement de projets socioéducatifs

La **MJC de Metz Borny** organise des **Animations de rue** sur la période estivale. Chaque jour, pendant 4 à 5 semaines, à plusieurs endroits du quartier, des chapiteaux sont installés et des animateurs de l'association proposent des jeux collectifs ou individuels. Les Animations de rue sont devenues un rendez-vous attendu par les familles du quartier et touchent environ 100 enfants par jour, principalement de 5 à 12 ans. Elles permettent à ceux qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'une animation régulière de proximité, encadrée par des professionnels de l'éducation populaire. Il est proposé une subvention de 4 000 € sur un budget global de 37 000 €.

L'association **Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire** porte, pour la deuxième année consécutive, le projet **Le Bel Etre**. Celui-ci permet à des jeunes et des adultes en difficulté d'inclusion sociale et porteurs d'un projet professionnel de bénéficier d'un accompagnement sur mesure assuré par une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, spécialistes de l'économie sociale et solidaire, experts en pilotage de projet, dirigeants associatifs, chefs d'entreprise...). Pour cette deuxième session, un groupe de 20 participants (contre 15 l'année dernière) a été constitué. Il est proposé une subvention d'un montant de 5 000 € sur un budget global de 80 000 €.

Financement de fêtes et manifestations

Association Cycl-One : ateliers vidéo- fête du court-métrage

L'association Cycl-one organise des ateliers de création vidéo, notamment de courts-métrages, à destination des adolescents de la ville. Ils travaillent ainsi plus particulièrement en lien avec la MCL St Marcel et le Centre Social Lacour du Chemin de la Moselle. Leur action d'éducation à l'image intègre en outre la fête du court-métrage. Cette manifestation leur permet de sensibiliser les jeunes publics à ce domaine de création, plus particulièrement en les rendant acteurs des différentes étapes d'une telle organisation : sélection des œuvres retenues, attribution de prix, participation aux missions d'organisation. Le coût total de l'action s'élève à 15 070 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 €.

Association La Cavavanne : Cirq'o'Sablon

La 3e édition du festival mêlant arts du cirque et musique se déroulera du 14 au 26 mai 2018. Forte d'une équipe de bénévoles particulièrement engagés, l'association la Cavavanne y proposera différents temps d'animation et de spectacles à l'instar des années précédentes. Concerts, spectacles circassiens, présentation du fruit des ateliers menés dans les écoles messines par les élèves. En

partenariat avec le centre social Le Quai qui accueille la manifestation, Cirq'au'Sablon se fait fort d'une importante mobilisation du public et du grand nombre d'élèves concernés, mais peut également compter sur la participation toujours plus conséquente des habitants du quartier. Le coût total de l'opération s'élève à 36 400 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 4 000 €.

Club pour l'UNESCO Jean Laurain, Festival des solidarités et Festival de films Alimenterre

L'association participe à l'organisation de ces deux événements d'envergure internationale : Le Festival des solidarités se tiendra du 16 novembre au 2 décembre et le Festival de Films documentaires Alimenterre du 15 au 30 novembre. L'objectif est de sensibiliser les différents publics à la solidarité locale et internationale, à l'alimentation et à l'agriculture dans la perspective d'une alimentation juste, équilibrée et durable. Conférences et projections suivies de débats, spectacles et animation de rue seront au programme de ces deux temps forts. Il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de 1 000 € sur un budget prévisionnel global de 23 261 €.

Fête du Ruisseau à Vallières

Les 26 et 27 mai 2018, l'Association Vallières en Fête organisera sa 15ème édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières. Le thème est "Vallières au XVe siècle...". Le coût total du projet est estimé à 13 860 € ; l'association prévoit 10 300 € environ de recettes de participation du public et 3 200 € de participation des partenaires (Ville de Metz et sponsors). Elle sollicite 3 000 € de subvention municipale. Afin de soutenir l'association pour lui permettre de réaliser son projet, il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de 2 800 €.

Financement de projets dans le cadre du développement et de la promotion des Cultures urbaines

Association Energies Urbaines : Place à la rue

Le collectif messin d'associations œuvrant à la promotion et au développement des sports et arts urbains, organise la 7ème édition du festival Place à la Rue. En 2018, la programmation mettra une nouvelle fois en lumière le fruit du travail mené par les associations au cours de l'année, notamment à travers des ateliers organisés en lien avec les structures de quartier. Les 22 et 23 juin le collectif déploie son action pour un week-end festif pluridisciplinaire à destination des publics adolescents, jeunes adultes et familles : arts graphiques, musiques, danses et ateliers d'écriture (slam) sont prévus dans une ambiance conviviale qui invite à la rencontre et à l'échange dans le quartier Impérial et au Royal. Le collectif des Energies Urbaines présentera au cours de ce week-end festif le résultat d'une démarche menée en partenariat avec les équipes et jeunes d'APSYS-Emergence et du centre social de Bellecroix sur le thème "Une France, des Mondes". Il s'agit d'une exposition de créations graphiques, vidéo et photographiques représentant les différentes cultures présentes sur le territoire et s'enrichissant mutuellement. L'esprit de cette exposition sera le fil conducteur de l'ensemble de la manifestation. Le coût global de l'action s'élève à 20 300 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 11 000 €.

Association APSIS Emergence : projet Hip Hop

Sur le quartier de Metz-Borny, les équipes d'éducation spécialisée développent des actions de prévention à destination des adolescents sur les thèmes de la santé, de l'hygiène, ainsi que des temps de travail sur l'acquisition de compétences psychosociales. En 2018, il est proposé de mettre en œuvre un cycle d'ateliers de hip-hop répondant à ce double objectif : aborder les questions de santé, d'hygiène, de soin et de rapport au corps, en favorisant l'estime de soi et la participation à la vie de groupe. Au total, 10 séances seront proposées à 30 messines et messins de 11 à 21 ans à chaque trimestre. Le fruit du travail en atelier sera présenté au public lors de différentes manifestations à Metz et plus largement en Lorraine au terme du cycle pédagogique. Le coût total de l'action s'élève à 1 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 1 000 €.

La commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY

5^{ème} point : Organisation de la 3^{ème} édition du festival de la jeunesse en Moselle, Canap#3.

Le Cri-Bij et la Ville de Metz reconduisent pour la 3^{ème} édition CANAP#3, Festival de la jeunesse en Moselle, le samedi 23 juin aux Arènes de Metz et au Parc de la Seille, avec une participation active des jeunes volontaires en service civique et en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Moselle et des partenaires privés. Temps de valorisation des initiatives prises par les jeunes de Moselle, lieu d'ébullition de projets, cet événement est réalisé par et pour les jeunes. Ils y sont directement impliqués de par leur participation active pour sa préparation et le jour-même en tant que bénévoles et exposants. Les deux précédentes éditions ont connu un vif succès avec la participation de 300 jeunes et partenaires jeunesse en 2016, et de 650 ainsi que 30 projets présentés en 2017. Les objectifs de ce festival sont la promotion de nouvelles formes de solidarité et des projets de jeunes socialement innovants, d'améliorer et rendre positive l'image des jeunes, citoyens et acteurs de la société d'aujourd'hui et de demain. Outre le fait de permettre une rencontre et un échange entre jeunes porteurs de projets, cette manifestation vise à informer les mosellans de 11 à 30 ans, et plus spécialement ceux qui sont le plus éloignés des dispositifs, qu'ils soient issus des Quartiers ciblés par la Politique de la Ville ou originaires du secteur rural. Cette mixité des publics favorisera la mise en réseau de jeunes d'horizons divers afin de leur permettre d'entreprendre et de s'engager. Les contenus du Festival Canap' ne sont pas encore complètement définis car il sera à l'image des projets présentés et des propositions émanant du groupe de jeunes chargé de son organisation. Cependant, l'accès à l'information sur les « bons plans » qui existent dans les domaines variés y sera facilité, le festival sera également un lieu d'information sur les dispositifs d'aide aux projets des Jeunes : Bourse projets jeunes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle et son club des partenaires - avec la tenue lors du festival du 2^{ème} jury annuel -, Bourse Entrepreneuriat des jeunes de la région Grand Est, coup de pouce Conseil Départemental 57, Bourse d'initiative MSA Lorraine, aides portées par les mairies de Moselle, etc. Il sera bien sûr possible de s'informer sur le Service Civique et d'échanger avec des jeunes ayant déjà vécu cette expérience. Les jeunes mosellans porteurs de projets seront invités à y participer, à titre individuels ou collectifs, pour partager leur expérience avec les autres jeunes présents, mais aussi dans l'objectif de valoriser leurs savoir-faire, leurs compétences, leurs projets et leurs engagements. Plusieurs temps d'animation seront prévus tout au long de la journée avec également l'organisation de tables rondes auxquelles participeront le public et des jeunes engagés. Enfin, pour faire écho au nom du festival, "CANAP#3", des canapés seront placés autour de chacun des porteurs de projets présents, invitant à l'échange et à la convivialité. Cette manifestation répond pleinement à la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes, de rendre les jeunes acteurs de leur territoire et de favoriser le rapprochement entre les jeunes et les partenaires associatifs et institutionnels. Le budget prévisionnel de cet événement s'élève à 65 500 €, dont 15 000 € de valorisation bénévolat et 15 000 € de prestations en nature. La Région Grand-Est est sollicitée à hauteur de 5 000 €, le Conseil Départemental de Moselle 10 000 €, 10 000 € de mécénat et dons sont et dons sont recherchés pour cette opération.

La commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY

6^{ème} point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets jeunes.

Au titre de l'accompagnement des initiatives de jeunes, il est proposé de soutenir les 5 lauréats

messins du jury départemental Projets Jeunes du 4 avril 2018, par l'attribution de 5 bourses pour un montant total de 5 000 €.

Anne VOREUX : Panier culturel Kilti Metz

Souhaitant encourager de nouveaux modes de consommation de produits culturels, dans un souci d'accessibilité au plus grand nombre, de convivialité, de découverte et de proximité des artistes et des publics, Anne a créé l'association Particule. Celle-ci propose à tous les publics, quatre fois par an, un panier culturel à prix modéré dans lequel se trouvent des œuvres originales d'artistes locaux et des billets pour des sorties et ateliers culturels. Le lancement de chaque nouveau panier donne lieu à une soirée de rencontres culturelles et conviviales dans un endroit dédié. Le coût total du projet est de 10 590 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Jonathan BRENNER : Blacksunshine

Passionné d'écriture et de musique, en quête d'un projet professionnel établi, Jonathan souhaite se donner une chance de faire valoir ses compétences artistiques. Pour cette raison, il a travaillé à la production d'un album de hip-hop dont il a signé les quinze textes. L'association Kultur'a'vibes l'accompagne sur la création musicale de son projet. Il s'agit en outre pour Jonathan de valoriser son engagement associatif riche de nombreuses années en mettant à profit les rencontres qui l'ont enrichi en matière de création mais aussi de montage de projet. Le coût total de l'opération est de 1 750 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Lucie MOREL : Album illustré

Le parcours personnel de Lucie se dévoile dans ce projet, puisqu'elle entreprend de mobiliser ses compétences artistiques dans l'édition d'un ouvrage sur un sujet qui la touche particulièrement, les Troubles Obsessionnels et Compulsifs (TOC). Atteinte de cette maladie depuis l'enfance, Lucie souhaite sensibiliser le grand public sur cette question, mais également éclairer celles et ceux qui en souffrent, et lutter contre la stigmatisation dont ils font trop souvent l'objet. Il s'agira donc d'un album éducatif et humoristique dont elle sera l'auteur et dont le contenu pédagogique sera supervisé par un professionnel de la santé et l'Association Française de Personnes souffrant de Troubles Obsessionnels et Compulsifs (AFTOC). S'orientant vers les métiers de l'illustration, Lucie compte enfin s'appuyer sur ce projet pour faire connaître son travail. Le coût total de l'action s'élève à 5 137 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Paolo DELVECCHIO : Diaspora

Artiste franco-italien installé à Metz, Paolo travaille notamment sur le football et sa place en société. Il est l'auteur du projet Diaspora qui se traduit par une œuvre sous forme d'une série de 500 maillots numérotés, évoquant la migration italienne dans le monde et l'importance de l'équipe nationale de football dans ce mouvement migratoire. En collaboration avec l'artiste Wolfgang Natlacen, auteur du club-œuvre A.S.Velasca basé à Milan, il organise le « match le plus artistique de l'histoire », le 9 juin 2018 au stade Dezavelle à Metz. Cette rencontre opposera le club italien de son collègue à une sélection de joueurs professionnels et amateurs français, belges, et luxembourgeois aux origines italiennes. Le coût total de l'opération s'élève à 11 565 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Annabelle HERBER : Affiches'n'chips

Accompagnée d'un noyau amical composé de membres pleinement investis dans le tissu associatif local, Annabelle a créé l'association Affiches'n'Chips dont l'objet est de collecter puis vendre des objets promotionnels culturels afin de reverser les bénéfices à des associations caritatives. Une première opération réalisée spontanément en janvier 2018 a déjà permis de rassembler plus de 3 000 €, intégralement reversés à l'association La Pédiatrie Enchantée par le biais de la vente d'affiches de films mises gracieusement à disposition par un exploitant de cinéma. Cinq autres opérations

similaires sont prévues à Metz et en Moselle pour l'année 2018. Le budget prévisionnel de l'exercice s'élève à 2 500 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

La commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Marie RIBLET

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 18h30.